

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/09/2024 - 8732 - 2017 B 00817 - 831 654 793 - ROBINET FASHION GROUP

Comptes annuels

Période du 01/01/2024 au 30/06/2024

*Donnée en copie au file
confirme*



ROBINET FASHION GROUP

14 Condorcet
51100 REIMS

APE : 6420Z -
Siret : 83165479300015

**forvis
mazars**

FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	18



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/06/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 200	2 200		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	450 015		450 015	450 075
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	452 215	2 200	450 015	450 075
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	26 400		26 400	24 000
Autres créances	443 167		443 167	206 403
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	218		218	523
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	469 784		469 784	230 926
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	921 999	2 200	919 799	681 001
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

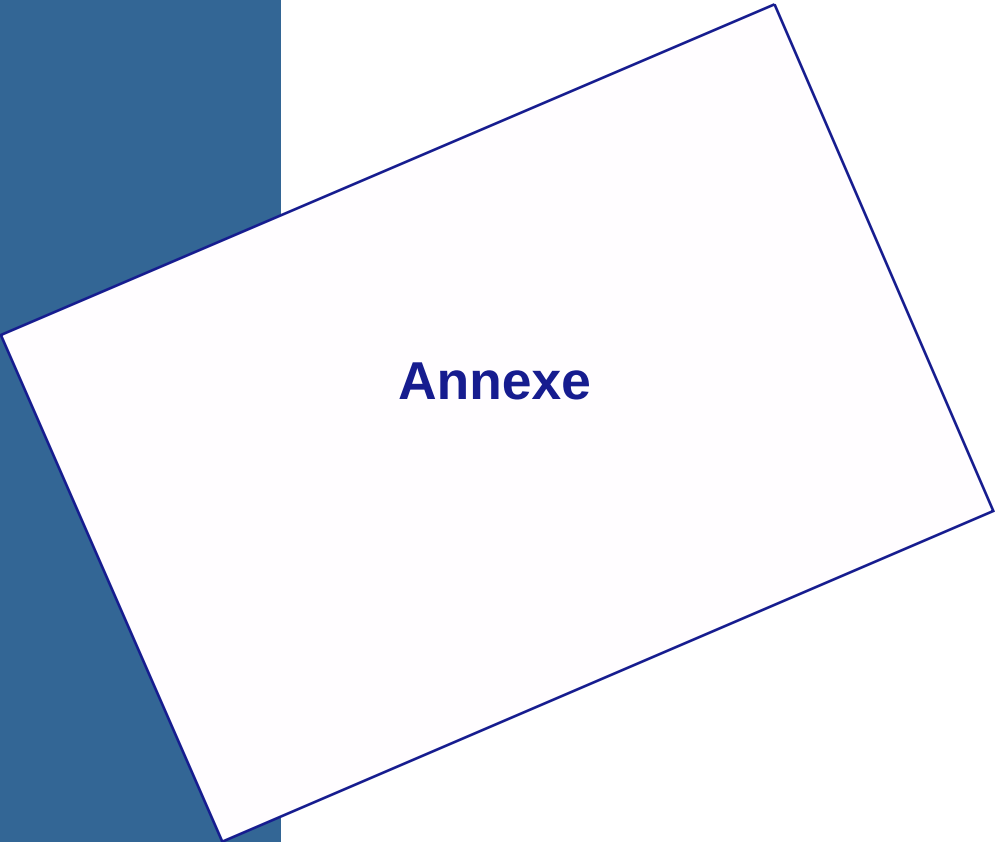
	30/06/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	555 500	555 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 399	19 399
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		85 940
Report à nouveau	-14 185	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	262 466	-100 126
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	823 180	560 714
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	11 790	23 489
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 059	7 522
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 891	62 748
Dettes fiscales et sociales	24 880	26 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	96 619	120 288
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	919 799	681 001
(1) Dont à plus d'un an (a)		23 427
(1) Dont à moins d'un an (a)	96 619	96 861
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	65	62
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/06/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	12 000	24 000
Chiffre d'affaires net	12 000	24 000
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	12 001	24 001
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 952	12 533
Impôts, taxes et versements assimilés	263	525
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	3 216	13 058
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	8 785	10 943
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)	250 000	300 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	5 651	8 084
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	255 652	308 084
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	332	420 670
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	332	420 670
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	255 320	-112 586
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	264 105	-101 643

Compte de résultat (suite)

	30/06/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		1 542
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		1 542
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 639	25
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	1 639	25
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 639	1 517
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	267 653	333 627
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 187	433 753
BENEFICE OU PERTE	262 466	-100 126
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ROBINET FASHION GROUP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 919 799 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 262 466 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 30/06/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 200			2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	450 075		60	450 015
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	450 075		60	450 015
ACTIF IMMOBILISE	452 275		60	452 215

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			60	60
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			60	60

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 200			2 200
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	2 200			2 200

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 469 567 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	469 567	469 567	
Créances Clients et Comptes rattachés	26 400	26 400	
Autres	443 167	443 167	
Total	469 567	469 567	

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	14 400
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	5 651
Total	20 051

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 555 500,00 euros décomposé en 55 550 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	55 550	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	55 550	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 96 619 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	65	65		
- à plus de 1 an à l'origine	11 725	11 725		
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 059	1 059		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 891	58 891		
Dettes fiscales et sociales	24 880	24 880		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	96 619	96 619		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 702			
(**) Dont envers Groupe et associés	1 048			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 048 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	5 880
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À PAYER	65
INTÉRÊTS COURUS	10
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	2 234
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	3 439
Total	11 628

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Robinet Fashion Group
Société par actions simplifiée au capital de 555 500 euros
Siège social : 18 Rue Condorcet, 51100 REIMS
831 654 793 RCS REIMS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25 SEPTEMBRE 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 30 juin 2024

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2024 s'élevant à 262 466,33 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	262 466,33 euros
Absorption des pertes antérieures	14 185,41 euros
Solde	248 280,92 euros
A la réserve légale	13 123,32 euros
Solde	235 157,60 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique	120 000,00 euros
Soit 2,16 euros par action	
Le solde	115 157,60 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 115 157,60 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.